



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

agriculture

Question écrite n° 122001

Texte de la question

M. Lucien Degauchy souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche une étude réalisée par le CRIIGEN (Comité de recherche et d'information indépendantes sur le génie génétique) montrant chez des rats nourris au maïs OGM des signes de faiblesse hépatique et rénale, s'opposant à l'étude officielle de la compagnie Monsanto, fabricante du maïs testé. Il lui demande quelles garanties il entend apporter afin que la santé de nos concitoyens soit préservée.

Texte de la réponse

L'ensemble des données relatives à la toxicité du maïs génétiquement modifié MON 863 a déjà été examiné par les instances nationales d'évaluation, la commission du génie biomoléculaire (CGB) et l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (AFSSA), ainsi que par l'Autorité européenne de sécurité des aliments (AESA). Ces instances ont alors conclu à l'absence de risque pour la santé lié à la consommation de ce maïs. L'étude du Comité de recherche et d'information indépendantes sur le génie génétique (CRIIGEN), qui consiste en une nouvelle analyse statistique de données pré-existantes sur le maïs MON 863, est actuellement en cours d'examen par la CGB, l'AFSSA et l'AESA, afin de déterminer si elle est de nature à modifier les conclusions des évaluations déjà conduites. Les conclusions de ces instances détermineront les suites que le ministère de l'agriculture et de la pêche pourrait être amené à donner concernant la mise sur le marché de ce maïs génétiquement modifié.

Données clés

Auteur : [M. Lucien Degauchy](#)

Circonscription : Oise (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122001

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 avril 2007, page 3474

Réponse publiée le : 15 mai 2007, page 4418